



MINISTÈRE DE LA DÉFENSE

*Le Secrétaire d'Etat auprès du Ministre de la Défense,  
chargé des Anciens Combattants et de la Mémoire*

PARIS, le **25 MAI 2016**  
N° 151 DEF/SGA/DMPA/SDMAE/BVAC

Mesdames et Messieurs les Préfets  
et Hauts Commissaires

Conformément à l'article 3 de la loi n° 2013-642 du 19 juillet 2013 relative à l'instauration du 27 mai comme journée nationale de la Résistance, les établissements d'enseignement du second degré sont invités à organiser des actions éducatives visant à assurer la transmission des valeurs de la Résistance et de celles portées par le programme du Conseil national de la Résistance.

Dans ce cadre, des actions de commémoration pourront être organisées en lien étroit avec les associations portant la mémoire et les valeurs de la Résistance.

Cependant, cette journée ayant essentiellement vocation à transmettre ces dernières aux jeunes générations dans un but pédagogique, les actions entreprises au cours de cette journée et dans les semaines qui viennent devront privilégier la transmission de la mémoire.

Les initiatives que vous prendrez alors devront associer le plus possible les scolaires en coordination avec les recteurs d'académie et les référents « mémoire et citoyenneté ». Elles devront mettre en avant l'actualité des valeurs qui ont animé l'engagement de femmes et d'hommes contre l'occupant et le régime de Vichy, tout comme le modèle social porté par le programme du Conseil National de la Résistance.

Vous trouverez en pièce jointe un message destiné, soit à être lu lors de cérémonies, soit à être utilisé comme support pédagogique.

Jean-Marc TODESCHINI

**73<sup>e</sup> anniversaire de la création du Conseil national de la Résistance**

**Vendredi 27 mai 2016**

**Message aux jeunes générations**

En ce vendredi 27 mai 2016, nous commémorons le 73<sup>e</sup> anniversaire de la création du Conseil National de la Résistance. Cette célébration doit être l'occasion pour la jeunesse française de se rappeler du courage et de l'héroïsme de ceux qui ont lutté pour notre liberté et l'amour de la patrie.

Il y a 73 ans, au numéro 48 de la rue du Four, à Paris, se tenait la première réunion du Conseil National de la Résistance. Ce jour-là, les Résistances devenaient la Résistance française.

Dès 1940, des femmes et des hommes ne s'étaient pas résignés à la défaite. Nombre d'entre eux étaient des jeunes. S'engager dans la Résistance, c'était pour eux refuser la fatalité, c'était continuer à combattre non pas à genoux mais debout.

L'esprit de la Résistance doit être aujourd'hui rappelé aux jeunes générations. Il doit être pour elles une source d'admiration et d'inspiration. Il faut nous rappeler de ces soldats de l'ombre, ces femmes et ces hommes aux visages anonymes ou célèbres qui se sont engagés pour la France. Il faut nous rappeler de leur courage. Ouvriers, cheminots, paysans, ingénieurs, professeurs, étudiants, les résistants étaient de toutes les professions, de toutes les origines sociales. Ils n'avaient pas tous la même opinion politique ou la même religion. Mais tous étaient viscéralement attachés aux valeurs humanistes, à la liberté, à l'égalité et à la fraternité. Ils croyaient chacun aux vertus de l'action et de l'engagement.

Ensemble, ils édifièrent le programme politique et social du CNR pour une République plus ouverte, plus généreuse, plus démocratique. Aujourd'hui, nous devons continuer à moderniser l'Etat pour le rendre plus juste en conservant l'esprit de bienveillance du CNR.

L'engagement des résistants de 1943 reste plus que jamais d'actualité en 2016. Comme le proclamait le programme du Conseil National de la Résistance, la lutte pour les valeurs démocratiques « doit être pour tous les Français un gage de confiance et un stimulant. »

